

ANNEXE II - Mesures Pact'Air

Le plan d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'air dans le Grand-Genève comporte 14 actions déclinées en 33 sous-actions.

1. Mesures pérennes

Source	Intitulé de l'action	Description	Action opérationnelle	Calendrier ¹	Cible	Points forts
Urbanisme	1. Concevoir un urbanisme respectueux de la qualité de l'air <i>information et sensibilisation</i>	Mise à disposition d'un support méthodologique pour la prise en compte de l'impact sur la qualité de l'air des projets d'urbanisme (F : projets, plans et programmes ; CH : PDQ, PLQ, modifications de zones).	Action 1.1 : Etablir et fournir les cartes stratégiques air permettant de visualiser les enjeux qualité de l'air liés à l'urbanisation. Action 1.2 : Diffuser une liste des bonnes pratiques en matière d'urbanisme issues de guides existants FR et CH.	2019	Administrations et collectivités	Reduce l'exposition des populations à long terme
Transport	2. Fluidifier les déplacements des modes de transports vertueux <i>mesure incitative, information et sensibilisation</i>	Dédier des voies réservées au covoiturage pour le franchissement des douanes (covoiturage, GNV, électromobilité, hydrogène).	Action 2.1 : Expérimenter une voie réservée au covoiturage à la douane de Thonex-Vallard (2018) et étudier un avant-projet de voie réservée à la douane de Bardonnex. (Programme INTERREG V 2014-2020 Covoiturage Léman). Action 2.2 : Etendre l'expérimentation aux autres points de congestion, lorsque la voirie le permet, en favorisant le covoiturage et en améliorant la desserte en transports publics transfrontaliers.	A partir de 2018	Particuliers	Mesure emblématique et visible Mesure transfrontalière

¹ Il s'agit de la date de début de mise en œuvre de l'action et non de la date de finalisation de l'action.

Transport	3. Promouvoir les plans de mobilité d'entreprise et l'éco-conduite auprès des entreprises et des collectivités publiques <i>information et sensibilisation</i>	Diffuser, échanger, comparer et mettre en place des bonnes pratiques auprès des entreprises et des collectivités (plans de mobilité, coworking, covoiturage, télétravail, éco-conduite, etc.).	Action 3.1 : Favoriser les échanges de bonnes pratiques afin de promouvoir les plans de mobilité d'entreprise et actions innovantes. Action 3.2 : Communiquer sur l'éco-conduite auprès des collectivités et fixer un objectif de formation. Action 3.3 : Promouvoir l'éco-conduite dans les entreprises de transport professionnel (y compris poids lourds).	A partir de 2018	Secteur économique	Implication du monde de l'entreprise Echanges d'expériences transfrontaliers
Transport	4. Renouveler les flottes de véhicules par des véhicules peu émissifs <i>information et sensibilisation</i>	Promouvoir le renouvellement des flottes en favorisant les véhicules peu émissifs (électriques, GNV, hydrogène, ...)	Action 4.1 : Concevoir un guide de recommandations destiné aux collectivités liées aux types d'utilisation des véhicules (cf. Canton de Genève) Action 4.2 : Planter un projet pilote hydrogène, dans le cadre du projet « Zero emission Valley » (1 station de recharge et 50 véhicules de flotte), sur le Grand Genève.	A partir de 2018	Administrations et collectivités	Projet d'innovation technologique

ANNEXE II - Mesures Pact'Air

Résidentiel	<p>5. Réduire les émissions de particules liées aux appareils de chauffage bois non performants</p> <p><i>mesure incitative, mesure coercitive, information et sensibilisation</i></p>	<p>Améliorer le contrôle des installations de chauffage au bois en France</p>	<p>Action 5.1 : Réaliser une étude juridique et organisationnelle pour la mise en place d'un recensement/contrôle de la conformité des installations.</p> <p>Action 5.2 : Réaliser des contrôles pédagogiques sur des installations volontaires françaises.</p> <p>Action 5.3 : Mener des actions de communication pour accompagner les changements de comportements (communication engageante).</p> <p>Action 5.4 : Conditionner les subventions (pour l'achat d'appareils de chauffage bois performants) à la réalisation de contrôles à posteriori d'appareils tirés au sort.</p> <p>Action 5.5 : Renforcer le dispositif de contrôle et de sensibilisation (sur le combustible bois) côté suisse.</p>	2018 - 2019	Particuliers	Fort levier de réduction sur les émissions
Industrie	<p>6. Réduire l'impact des chantiers</p> <p><i>planification, information & sensibilisation</i></p>	<p>Harmoniser les bonnes pratiques en matière de gestion des chantiers.</p>	<p>Action 6.1 : Proposer des pratiques CH / F harmonisées en matière de gestion et de suivi des chantiers (cf. Charte chantier d'Annemasse et la directive Air Chantier).</p> <p>Action 6.2 : Mettre en place des contrôles pédagogiques transfrontaliers.</p>	2017	Secteur du BTP	Action emblématique avec un potentiel de réduction important
Aéroport	<p>7. Limiter les polluants en zone aéroportuaire</p> <p><i>planification</i></p>	<p>Poursuite des mesures OPAir actuelles. Ne concerne pas le trafic aérien mais l'aéroport en tant que générateur de déplacements.</p>	<p>Action 7.1 : Suivre la mise en œuvre du plan interne à l'aéroport : électromobilité pour la flotte sur le tarmac, biocarburant pour les avions, accès en transports en commun, etc.</p> <p>Action 7.2 : Evaluer et suivre les émissions induites par l'activité de l'aéroport.</p>	2018	Aéroport	Caractère transfrontalier Source importante d'émissions (NOX)

3. Mesures d'accompagnement

Source	Intitulé de l'action	Description	Action opérationnelle	Calendrier ³	Cible	Points forts
Transversal	13. Doter de manière pérenne le Grand Genève d'un outil commun d'évaluation et de suivi de la qualité de l'air	Faire évoluer l'outil GZAME et lui permettre d'offrir sur le long terme un suivi de l'efficacité du plan d'actions Pact'Air.	<p>Action 13.1 : Prévoir l'actualisation de l'outil pour refléter les données statistiques harmonisées les plus récentes.</p> <p>Action 13.2 : Développer un outil de prévision de la qualité de l'air à courte échéance (de j à j+1).</p> <p>Action 13.3 : Garantir les conditions durables de financement, de maintenance et de mise à jour de l'outil.</p>	<p>2017</p> <p>2017</p> <p>2018</p>	Toutes	Disposer d'un outil commun
Transversal	14. Actions de communication et sensibilisation à la qualité de l'air <i>information & sensibilisation</i>	Mettre en place des actions de communication pour accompagner la mise en œuvre du plan d'actions Pact'Air, et plus largement, pour sensibiliser différents publics à la qualité de l'air.	<p>Action 14.1 : Mettre en place une vidéo à destination des élus/techniciens du Grand Genève.</p> <p>Action 14.2 : Développer une application smartphone pour informer le grand public sur la qualité de l'air au quotidien.</p> <p>Action 14.3 : Déployer l'animation Exp'Air au sein des établissements scolaires du Grand Genève.</p>	<p>2017</p> <p>2018</p> <p>2018</p>	<p>Elus / techniciens</p> <p>Particuliers</p> <p>Scolaires</p>	Sensibiliser et accompagner les changements de comportements

³ Il s'agit de la date de début de mise en œuvre de l'action et non de la date de finalisation de l'action.